

DE LA CHARENTE **Préfecture**

DE LA COMMUNE DE RUELLE SUR TOUVRE

016-211602917-20230502-CM\_02052023\_05-DE  
Reçu le 05/05/2023\*\*\*\*\*  
SÉANCE 02 MAI 2023

Nombre de Conseillers Municipaux	Nombre de Conseillers Municipaux en exercice	Nombre de Conseillers Municipaux présents	Nombre de Conseillers Municipaux votants
29	27	23	26

DATE DE CONVOCATION

26 AVRIL 2023

DATE D'AFFICHAGE

05 MAI 2023

L'an deux mil vingt-trois, mardi deux mai à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette commune, convoqué en session ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc VALANTIN.

Étaient présents : M. Jean-Luc VALANTIN Maire, M. Yannick PERONNET Maire-Adjoint, Mme Annie MARC Maire-Adjointe, M. Lionel VERRIERE Maire-Adjoint, Mme Muriel DEZIER Maire-Adjointe, M. Patrick DELAGE Maire-Adjoint, Mme Catherine DESCHAMPS Maire-Adjointe, M. Alain DUPONT Maire-Adjoint, M. Christophe CHOPINET, Mme Chantal THOMAS, M. Alain BOUSSARIE, Mme Fatna ZIAD, M. André ALBERT, M. Alain CHAUME, Mme Agnès ALT DRUGE, M. Mehdi BENOUARREK, M. Guillaume ROUZAUD, Mme Aline GRANET, Mme Alexia RIFFE, Mme Audrey ALLARD, M. Julien AUDEBERT, M. Olivier BEINCHET, M. Thomas DAYGRES, Conseiller-ère-s Municipaux-ales.

Absents excusés : Mme Sophie RIFFE, Mme Séverine MANAT, M. Julien DELAGE, Mme Minerve CALDERARI, Conseiller-ère-s Municipaux-ales.

Pouvoirs : Mme S. RIFFE à M. BOUSSARIE, Mme MANAT à M. PERONNET, Mme CALDERARI à M. DAYGRES.

Madame Audrey ALLARD a été nommée secrétaire de séance.

Objet de la Délibération.

## RECHERCHE DE GÎTES GÉOTHERMIQUES ET OUVERTURE DE TRAVAUX MINIERS DE RECHERCHE-CRÈCHE MULTI-ACCUEIL DE RUELLE SUR TOUVRE

### Exposé :

« Monsieur le maire indique que la nouvelle crèche en construction au Plantier du Maine Gagnaud fonctionnera avec un dispositif de géothermie pour son alimentation en chauffage et rafraîchissement.

Monsieur le maire précise que dans ce cadre, la préfète de la Charente a prescrit, en date du 08 février 2023, l'ouverture d'une enquête publique de 30 jours du 20 mars au 18 avril 2023, préalable à l'autorisation de recherche de gîtes géothermiques à basse température et d'ouverture de travaux miniers de recherche.

Aucune observation n'a été recueillie à l'issue de l'enquête publique.

Monsieur le maire rajoute qu'à l'issue de l'enquête publique, le conseil municipal de la commune d'implantation du projet doit donner un avis sur l'objet de l'enquête publique.

Monsieur le maire propose donc à l'assemblée délibérante :

- d'indiquer que le projet n'appelle pas d'observations de sa part et émet un avis favorable pour la recherche de gîtes géothermiques et ouverture de travaux miniers de recherche pour le projet de construction d'une crèche multi-accueil au lieu-dit Plantier du Maine Gagnaud.

La commission « Personnel, Finances et Intercommunalité », réunie le 24 avril 2023, a examiné le dossier. »

**Délibéré :**

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

**AR Prefecture**

016-211602917-20230502-CM-02032023-05-DE  
Reçu le 03/05/2023

**indique que le projet n'appelle pas d'observations de sa part,  
émet un avis favorable pour la recherche de gîtes géothermiques et ouverture de  
travaux miniers de recherche pour le projet de construction d'une crèche multi-  
accueil au lieu dit Plantier du Maine Gagnaud.**

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.  
Pour extrait certifié conforme,  
Mairie de RUELLE SUR TOUVRE, le 03 mai 2023.

Le Maire,



Jean-Luc VALANTIN

Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en Préfecture  
Le 05/05/2023  
Et publication ou notification  
Du 05/05/2023

Le Maire,



Jean-Luc VALANTIN